

A close-up photograph of a plant branch, likely a species of Salvia, featuring green, serrated leaves and a prominent, fuzzy, reddish-brown flower head. The background is a soft, out-of-focus mix of blue and purple hues, suggesting a natural outdoor setting.

Décembre 2020

Clin d'Oeil
d'Essuiles et
ses hameaux

GLACET S.A.R.L.



- Terrassements
- Assainissements
- Tout à l'égout
- Parking et chemins d'accès
- Location Pelles et tracto-Bennes
- Mini-pelle

1, rue de Laversines - 60510 FOUQUEROLLES
Tél. : 03 44 80 39 09 • Portable : 06 85 43 95 07
bernard.glacet@cegetel.net • www.glacetbernard.fr

ENTREPRISE DE PEINTURE

Revêtement Sols et Murs
Ravalement - Isolation - Vitrerie



Xavier FLAMAND

122 Chaussée Brunehaut - Hatton
60510 Essuiles St-Rimault
Tél. : 03 44 80 46 50
Port. : 06 10 83 43 60



*S.A.S. spécialisée
en cloisons sèches, plafonds et isolation
Zone Artisanale Champstraine
BP46 - 60871 RIEUX Cedex
Tél. : 03 44 70 03 75 - Fax : 03 44 70 04 97
e-mail : belvalette.sas@wanadoo.fr*

la mie doree

boulangerie/pâtisserie
dmickael6@hotmail.fr

514 rue du Cayen
60480 Montreuil-sur-Brèche
09/67/72/91/33

facebook : la mie doree

*Pizza à emporter tous les jeudis soir
de 19 h à 20 h 30*

ADO CLÔTURES

Clôtures - Portails - Automatismes - Serrurerie

*Nous sommes spécialisé
dans la fourniture et pose de clôtures,
portail, automatisme et serrurerie.*

Z.I. du Moulin de l'Isle - 60370 HERMES

Tél. : 03 44 07 95 90
adoclotures@wanadoo.fr
www.adoclotures.com



Antoine JOSEPH

Assurance, Prévoyance et Placements

Saint-Just-en-Chaussée & Breteuil

Vous souhaitez une étude personnalisée
Contactez-nous au 03 44 78 54 84
<http://agence.mma.fr/saint-just-en-chaussee>

Horticulteurs - Vente au détail

VASSEROT-MERLE

55, rue de Crèvecœur
60120 BRETEUIL-SUR-NOYE

Tél. : 03 44 07 02 70



RAVALLEMENT - MACONNERIE -
ISOLATION - FENETRE - CARRELAGE -
COUVERTURE

SARL EGB DELARGILLIERE
ENTREPRISE DU BATIMENT NEUF ET RENOVATION

2 rue du pont de pierres
60510 THERDONNE
03.44.07.76.02

SOMMAIRE

- P.1-2: Le mot du Maire
- P.3: Le Conseil Municipal
- P.4-9: Extraits des procès-verbaux
- P.10: Regroupement scolaire
- P.11: Etat-Civil + Salle des fêtes
- P.12: Recensement citoyen
- P.13: Déchets + Déchetterie
- P.14-15: ARS Eau
- P.16: Réunion CCPP + Commémorations
- P.17: Association Gym + Association communale
- P.18: Pompiers d'Essuiles
- P.19: Chasse + N° utiles
- P.20: La vie de la Paroisse
- P.21: Information logement
- P.22: Informations violences Préfecture
- P.22: Travaux
- P.23: A table !
- P.24: L'heure du conte
- P.25: En attendant Noël
- P.26: Collecte sapins

MAIRIE D'ESSUILES



Rue de la Chapelle
St-Rimault 60510 Essuiles

Téléphone: 03.44.80.42.23
Adresse Email: essuiles@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURES DU SECRÉTARIAT:

Du mardi au samedi de 9h à 12h

PERMANENCE

Le Maire reçoit
sur RDV
les 1ers et 3èmes lundi du mois.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux arrivants à Essuiles sont invités à venir se présenter à la Mairie afin que nous puissions vous réserver le meilleur accueil.

Chez E. Leclerc 
Saint Just en Chaussée,
vous savez que
vous achetez moins cher,
avec les services en plus !

 **Location**
E.Leclerc®


24
24
MULTI-SERVICES

E. Leclerc 
DRIVE
OUVERT DU
LUNDI AU SAMEDI
DE 8H À 20H

HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU JEUDI
ET SAMEDI DE 8H À 19H30
LE VENDREDI DE 8H À 20H
LE DIMANCHE DE 9H À 12H

SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE
Tél. : 03 44 78 78 11 

LE JARDIN FLORAL

Bruno GOSSENT

PRESTATION DE SERVICES

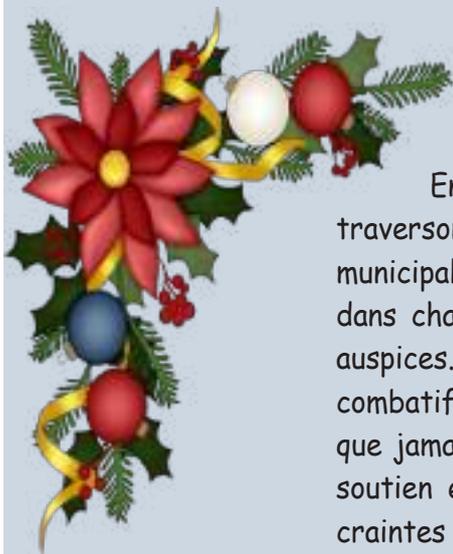
Espace vert - Création
Petits travaux de bricolage

06 35 35 58 02
03 44 48 51 15

100 Rue de la Chapelle
60510 Essuiles St Rimault

DEVIS GRATUIT

Chers concitoyens,



En cette fin d'année et à l'aube d'une nouvelle, alors que nous traversons cette période si particulière qui nous marquera tous, le Conseil municipal et moi-même tenons à porter un message d'espoir et d'optimisme dans chacun de nos foyers pour débiter cette année sous les meilleurs auspices. Même si les conditions ne sont pas réunies, gardons un esprit combatif pour vaincre ensemble les difficultés. Sachez que nous serons plus que jamais auprès de vous pour vous apporter dans la mesure du possible soutien et entraide, pour vous accompagner lors de vos incertitudes et craintes face à l'avenir. Telles sont mes valeurs de partage et l'engagement citoyen qui me porte.

Je vous remercie d'ailleurs, chères électrices et chers électeurs d'Essuiles St-Rimault, Hatton et Coiseaux d'avoir en mars dernier, à une large majorité, tenu à nous manifester votre confiance pour un nouveau mandat. Pendant les cinq dernières années, vous avez pu constater le travail accompli et notre présence à vos côtés. Soyez sûrs que nous continuerons à œuvrer pour le bien-être de notre commune.

Même si notre action en 2020 a été freinée par la situation sanitaire, des travaux ont tout de même été réalisés:

- Renforcement électrique de l'éclairage public et pose de lampes à leds sur toute la commune.
- Renouvellement de la canalisation d'eau potable entre la station de pompage d'Essuiles et le château de St-Rimault.
- Réfection des calvaires (chemin du Marais à Coiseaux et Ferme de la Tour) suite à des accidents de la route.
- Déploiement de la fibre Orange.

Pour l'année 2021, la Covid-19 va continuer de perturber, outre notre vie sociale et économique, notre vie démocratique. Plusieurs décisions gouvernementale de ces derniers mois ont laissé apparaître des maladresses, voire des contradictions. Pas facile dans ce contexte d'avancer et de suivre notre cap initialement prévu et momentanément certaines réunions, certains projets ou investissements vont être décalés dans le temps. L'Etat devait accompagner les communes sur l'amélioration et l'assainissement des finances publiques. Où en est aujourd'hui le contrat ? Comment l'Etat va-t'il nous donner toutes les garanties pour ne pas perdre notre autonomie afin que nous puissions continuer à développer et investir sur notre commune ?

Pour autant, nous maintenons les travaux prévus pour 2021:

- Renforcement de la canalisation d'eau potable en diamètre 150 de la rue d'Essuilet jusqu'à Hatton et réfection de la chaussée rue des Prés.
- Pose d'une cuve souple de 120 m³ à la SPA, ferme d'Essuilet, afin d'assurer la défense incendie.

- Agrandissement du columbarium et création d'un jardin du souvenir au cimetière d'Essuiles.
- Réfection du secrétariat de la mairie (peintures) et agencement pour le numérique.
- Création d'un site internet communal.

Le Département de l'Oise a été le premier territoire français touché et meurtri par la Covid. Notre commune a été épargnée lors de la 1ère vague, mais la deuxième a recensé plus de cas sur Essuiles St-Rimault. Je souhaite tous mes vœux de rétablissement aux personnes qui ont contracté le virus et je compte sur vous pour poursuivre l'application des gestes barrières afin de vous protéger et protéger les autres.

À ce titre, les vœux du Maire n'auront pas lieu cette année. Les élections départementales et régionales sont reportées à juin. Par contre, nous avons décidé de maintenir le bon de secours ainsi que la distribution du colis des aînés.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et notamment à Charlotte et Maxence qui sont nos bébés de l'année.

J'ai une pensée pour Charlette, Joël, Jean-Michel et Patrick qui nous ont quittés pour le bonheur éternel.

Je remercie toutes les entreprises qui ont contribué à la diffusion de notre journal.

Qu'en cette période de fête, les valeurs communes de fraternité, d'altruisme et d'entraide retrouvent plus que jamais leur sens. Même si nous ne pouvons être tous réunis comme à l'habitude pour un moment de partage, que chacun veille à avoir une pensée pour les autres et effectue un geste afin que personne ne soit seul. Et je terminerai par cette citation: "On pense trop et on ressent trop peu. Plus que de machines, on a besoin d'humanité. Plus que d'intelligence, on a besoin de gentillesse et de douceur. Sans ces qualités, le vie perd son sens." L'humanisme est bien un enjeu primordial pour notre avenir commun. C'est ce vœu que je souhaite vous faire partager. Que 2021 soit l'année des peuples qui retrouvent ce chemin de la Fraternité. Individuellement et collectivement, nous sommes partie intégrante de ce monde meilleur que nous devons construire.

Je vous souhaite tous mes bons vœux pour 2021

Votre Maire
Régis VANDEWALLE





Vous avez élu les représentants pour votre commune :
De gauche à droite :

PETIT Emeline,
WINDERICKX Jean-Luc, **1^{er} adjoint**
MATHYS Mickaël,
CANO Clélia,
REZONJA Philippe, **3^{ème} adjoint**
FLAMAND Isabelle,
GOBLAS Jérémie,
DORTU Nadine,
VANDEWALLE Régis, **Maire**
CHANTRELLE Fabienne,
SCHNEIDER Christian, **2^{ème} adjoint**
RICHARD Thierry,
BREGEARD Michel,
LEPILLET Sonia,
JOSSELIN Valéry,

Merci pour votre confiance.

**Elections
municipales**

15 et 22 mars 2020



**« L'expérience
pour
l'avenir
d'Essuiles
St-Rimault »**

Le trois mars deux mille vingt, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle de la mairie, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : Mesdames Emeline PETIT, Aurélie ROBERT, Christiane MATHYS, Fabienne CHANTRELLE, et Messieurs Jean-Luc WINDERICKX, Christian SCHNEIDER, Philippe REZONJA, Michel BREGEARD, Grégory KALINKA

Absent excusé : Valéry JOSSELIN

Pouvoir : Madame Nadine DORTU donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc WINDERICKX

Monsieur Wielfried FOUQUART donne pouvoir à Monsieur Régis VANDEWALLE

Secrétaire de séance : Fabienne CHANTRELLE

Le précédent procès-verbal est approuvé par l'ensemble des élus présents.

➤ **Vote du Compte de Gestion 2019 et du Compte Administratif 2019**

Le Conseil Municipal examine le compte de gestion de l'exercice 2019, présenté par Madame LIEURE Annie, receveur municipal de la Trésorerie de St-Just en Chaussée, et déclare qu'il n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Monsieur Michel BREGEARD, doyen d'âge de l'assemblée, présente le compte administratif de l'exercice 2019 qui se présente comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses	286 542.52 €
Recettes	350 240.96 €
Excédent de clôture	63 698.44 €

Section d'Investissement :

Dépenses	65 254.85 €
Recettes	258 481.33€
Excédent de clôture	193 226.48 €

Résultat de l'ensemble : 256 924.92 €

Le compte administratif 2019 est approuvé sans Monsieur le Maire qui n'a pas pris part au vote, ni sa procuration.

➤ **Travaux d'entretien de la voirie communale par la CCPP**

Le nouvel appel d'offre fait par la Communauté de Communes du Plateau Picard (CCPP) a désigné l'entreprise EUROVIA pour l'entretien de la voirie.

Un devis est en cours avec la CCPP afin de remettre en état certaines routes de la commune pour 2020 :

- Rue Page, Route du Fay st-Quentin, Route de Coiseaux vers le Plessiers sur Bulles, En bordure de trottoir en descendant à Essuiles.

➤ **Règlement cimetière : rétrocession d'une concession à la commune**

Vu que les concessions sur la commune d'Essuiles ne sont que perpétuelles,

Considérant que le concessionnaire peut vouloir rétrocéder sa concession, notamment en raison d'un déménagement ou d'un changement de volonté pour l'inhumation,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité une reprise de concession sous certaines conditions :

La demande de rétrocession doit émaner du titulaire de la concession, c'est-à-dire de celui qui a acquis la concession. Les héritiers ne peuvent procéder à une rétrocession car ils se doivent de respecter le contrat passé par le titulaire de la concession ;

La concession doit être vide de tout corps ;

La rétrocession ne pourra se faire uniquement que si le titulaire fait connaître au conseil municipal une tierce personne intéressée par ladite concession ;

Le titulaire peut enlever les monuments funéraires placés, préalablement à la rétrocession, à ses frais.

L'indemnisation de la commune pour le titulaire est égale au prix de vente d'une concession au tarif en cours.

➤ **Planning élections municipales**

Tableau de présences pour le 1^{er} et 2nd tour des élections municipales des 15 et 22 mars 2020 :

08h - 10h : Michel BREGEARD - Thierry RICHARD - Grégory KALINKA

10h - 12h : Jean-luc WINDERICKX - Emeline PETIT - Christiane MATHYS

12h - 14h : Philippe REZONJA - Sonia LEPILLET - Nadine DORTU

14h - 16h : Christian SCHNEIDER - Fabienne CHANTRELLE - Isabelle FLAMAND

16h - 18h : Régis VANDEWALLE - Clélia CANO - Mickaël MATHYS

➤ **Questions diverses**

- Monsieur TAVERNIER demande de mettre la rue de la Place en sens unique, les membres du conseil municipal vont étudier la question et les possibilités pour sécuriser l'entrée de la rue.
- Madame LEMARINEL a adressé un courrier concernant les attaques subies par leur chien, toutes par des chiens non en laisse aux moments des faits. Le Conseil rappelle l'arrêté pris le 12 novembre 2019 relatif à la circulation et la divagation des chiens et les infractions aux dispositions de l'arrêté seront constatées et relevées en vue de poursuites par les services de Gendarmerie.
- Pour information, la liste des buralistes conventionnés pour le paiement des sommes dues à l'Administration est consultable au secrétariat de mairie aux heures d'ouvertures.
- La CCPP a procédé au taillage des arbres permettant un réalignement des chemins sur les voies communautaires.
- Inquiétudes face au Covid-19 : le club de gym annule ses cours du 1^{er} mars 2020 au 14 mars 2020 suite à l'arrêté préfectoral.

Le Conseil Municipal incite la population à respecter les recommandations sanitaires.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 50.

EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

Le vingt-six mai deux mille vingt, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle des fêtes, sous la présidence de Régis VANDEWALLE.

Présents : Mesdames Emeline PETIT, Clélia CANO, Sonia LEPILLET, Isabelle FLAMAND, Nadine DORTU, Fabienne CHANTRELLE, et Messieurs Jean-Luc WINDERICKX, Christian SCHNEIDER, Philippe REZONJA, Michel BREGEARD, Thierry RICHARD, Jérémie GOBLAS, Mickaël MATHYS, Valéry JOSSELIN.

Absent excusé : aucun

Pouvoir : aucun

Secrétaire de séance : Mickaël MATHYS

Le précédent procès-verbal est approuvé par l'ensemble des élus présents.

➤ **Election du maire**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

M. Michel BREGEARD, le plus âgé des membres, a pris la présidence de l'assemblée, a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil et a invité les membres à procéder à l'élection du Maire.

1 seul candidat à la fonction de Maire de la commune : Monsieur Régis VANDEWALLE.

Le dépouillement du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletins : 15 Majorité absolue : 8 Blancs/nuls : 0 Suffrages exprimés : 15

A obtenu : Monsieur Régis VANDEWALLE : 15 voix

Proclame Monsieur Régis VANDEWALLE Maire de la commune d'Essuiles et le déclare installé,

➤ **Détermination du nombre d'adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ; Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de maintenir le nombre d'adjoints à 3 personnes, ainsi que précédemment.

➤ **Elections des adjoints**

Premier adjoint

1 seul candidat à la fonction de Premier adjoint : Monsieur WINDERICKX Jean-Luc.

Le dépouillement du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletins : 15 Majorité absolue : 8 Blancs/nuls : 0 Suffrages exprimés : 15

A obtenu : Monsieur WINDERICKX Jean-Luc : 15 voix

Monsieur WINDERICKX Jean-Luc ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} adjoint au maire et a été immédiatement installé.

Deuxième adjoint

1 seul candidat à la fonction de Deuxième adjoint : Monsieur SCHNEIDER Christian.

Le dépouillement du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletins : 15 Majorité absolue : 8 Blancs/nuls : 0 Suffrages exprimés : 15

A obtenu : Monsieur SCHNEIDER Christian : 15 voix

Monsieur SCHNEIDER Christian ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} adjoint au maire et a été immédiatement installé.

Troisième adjoint

1 seul candidat à la fonction de Troisième adjoint : Monsieur REZONJA Philippe.

Le dépouillement du vote a donné le résultat ci-après :

Nombre de bulletins : 15 Majorité absolue : 8 Blancs/nuls : 0 Suffrages exprimés : 15

A obtenu : Monsieur REZONJA Philippe : 15 voix

Monsieur REZONJA Philippe ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} adjoint au maire et a été immédiatement installé.

➤ Délégations aux adjoints

Le Maire de la commune d'Essuiles, **ARRETE**

Article 1 : En application de l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Jean-Luc WINDERICKX, 1^{er} adjoint est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : Personnel communal, Comptabilité, Chemins.

Article 2 : En application de l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Christian SCHNEIDER, 2^{ème} adjoint est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : Fêtes et cérémonie, Gestion de la salle polyvalente.

Article 3 : En application de l'article L 2122-18 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Philippe REZONJA, 3^{ème} adjoint est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : Ecoles, Sécurité, Relations avec les organismes extérieurs.

➤ Indemnités des élus

Le conseil municipal décide d'attribuer aux élus 100% des indemnités à savoir :

Pour le Maire Monsieur Régis VANDEWALLE : 40.3 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique.

Pour les adjoints, la répartition des 32.10 % de l'indice terminal de l'échelle de la rémunération de la fonction publique se fera ainsi qu'il suit : 1^{er} adjoint : Jean-Luc WINDERICKX : 12.87 % , 2^{ème} adjoint : Christian SCHNEIDER : 9.615 % , 3^{ème} adjoint : Philippe REZONJA : 9.615 %.

➤ Commissions intercommunales

Représentants communaux auprès de la Communauté de Communes du Plateau Picard : Titulaire : Jean-Luc WINDERICKX

Suppléant : Christian SCHNEIDER

Représentants auprès du Syndicats des Sources : Régis VANDEWALLE, Jean-Luc WINDERICKX et Isabelle FLAMAND.

Représentants auprès du Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire : Régis VANDEWALLE, Philippe REZONJA et Michel BREGEARD.

Représentants auprès du Syndicats d'Electricité de l'Oise : Régis VANDEWALLE

➤ Commissions communales

Chemins / Travaux / Marais : Jean-Luc WINDERICKX , Christian SCHNEIDER, Philippe REZONJA, Mickaël MATHYS, Emeline PETIT, Michel BREGEARD, Thierry RICHARD, Valéry JOSSELINE.

Fêtes et cérémonie : Tout le conseil municipal.

Cimetière et Eglise : Michel BREGEARD, Nadine DORTU, Christian SCHNEIDER

Finances : Jean-Luc WINDERICKX, Régis VANDEWALLE, Isabelle FLAMAND, Christian SCHNEIDER, Michel BREGEARD, Philippe REZONJA, Mickaël MATHYS, Clélia CANO

Urbanisme / PLU : Tout le conseil municipal

Sécurité : Michel BREGEARD, Emeline PETIT, Richard THIERRY, Philippe REZONJA, Nadine DORTU

Bulletin Municipal : Michel BREGEARD, Nadine DORTU, Clélia CANO

Appel d'offres : Michel BREGEARD, Philippe REZONJA, Fabienne CHANTRELLE, Jean-Luc WINDERICKX, Christian SCHNEIDER, Nadine DORTU

Commission élections : Fabienne CHANTRELLE

Affaires sociales : Clélia CANO, Christian SCHNEIDER, Sonia LEPILLET, Nadine DORTU

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 10.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020

Le vingt-cinq juin deux mil vingt à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle de la mairie, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : Mesdames Fabienne CHANTRELLE, Nadine DORTU, Clélia CANO, Isabelle FLAMAND et Messieurs Christian SCHNEIDER, Philippe REZONJA, Michel BREGEARD, Valéry JOSSELIN, Thierry RICHARD, Jérémie GOBLAS.

Absents excusés : Madame Emeline PETIT et Jean-Luc WINDERICKX

Pouvoirs : Madame Sonia LEPILLET donne pouvoir à Régis WANDEWALLE

Monsieur Mickaël MATHYS donne pouvoir à Michel BREGEARD

Secrétaire de séance : Michel BREGEARD

➤ **Colis des aînés : délibération 2020-13**

Vu qu'un colis de Noël est distribué chaque année pour les personnes de la commune âgées de 70 ans et plus,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'offrir un colis de Noël pour les personnes de 70 ans et plus pour l'année 2020,
- D'inscrire les crédits au budget de l'exercice 2020.

➤ **Bon secours : délibération 2020-14**

VU La loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite la loi NOTRe) qui instaure une simple faculté et non plus une obligation, pour les communes de moins de 1500 habitants, de disposer d'un CCAS,

Vu la délibération n°2019-01, portant sur la dissolution du CCAS au 31 décembre 2018, et la compétence transmise au Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'attribuer un bon de secours en argent d'une valeur de 80€ pour les personnes de 70 ans et plus ainsi qu'à celles titulaires d'une carte d'invalidité pour l'année 2020,
- De verser la somme sur le compte bancaire des intéressés,
- D'inscrire les crédits au budget de l'exercice 2020.

➤ **Travaux de voirie : délibération 2020-15**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de procéder à l'entretien courant et l'exécution des revêtements superficiels des voiries de la commune pour l'année 2020.

Il y a en effet un intérêt technique et économique pour les communes à confier la réalisation de ces travaux à la Communauté de Communes, en les globalisant au sein d'un marché public de travaux passé par la Communauté de Communes du Plateau Picard.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

Vu le programme préparé avec le concours des services de la Communauté de Communes du Plateau Picard pour l'année 2020;

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de réaliser au cours de l'année 2020 les travaux de réparations et revêtements superficiels des voiries suivantes :

Voirie concernée	Coût des travaux	Montant H.T. de l'offre	13 027.84 €
Rue Page/rue d'Essuiles du giratoire à la sortie du village (Château d'eau)	10 190.24 € H.T.	T.V.A. 20 %	2 605.57 €
Route du Plessier sur Bulles	2 837.60 € H.T.	Montant T.T.C de l'offre	15 633.41 €

➤ **Vote des taxes : délibération 2020-16**

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes communales pour 2020.

➤ **Vote du budget 2020 : délibération 2020-17** Le budget 2020 est approuvé et se résume ainsi :

<u>Fonctionnement :</u>		<u>Investissement :</u>	
Recettes	639 944.57 €	Recettes	321 017.00 €
Dépenses	639 944.57 €	Dépenses	321 017.00 €

➤ **Représentants de l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise) : délibération 2020-18**

Monsieur le Maire expose que la collectivité est actionnaire de l'ADTO. A ce titre, elle est représentée aux assemblées générales de l'ADTO

De désigner **Monsieur Régis WANDEWALLE** pour représenter la collectivité aux assemblées générales de l'ADTO et de le doter de tous les pouvoirs à cet effet. **Madame Isabelle FLAMAND** est désignée en qualité de suppléante, dotés des mêmes pouvoirs.

➤ Délégation au Maire à l'ADTO suivant l'article L 2122-22-4° du CGCT : délibération 2020-19

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Donne délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Il sera rendu compte au Conseil Municipal des marchés passés au titre de la délégation reçue, dans le respect des crédits ouverts au budget.

➤ Représentants Ciné Rural 60 : délibération 2020-20

En vertu de la convention d'adhésion qui lie la commune à l'association Ciné Rural 60, le Conseil Municipal désigne pour représenter la commune au Conseil d'Administration :

Monsieur Christian SCHNEIDER, administrateur titulaire, Madame Magalie DENIS, administratrice suppléante.

➤ SMBVB : Entretien Brèche : délibération 2020-21

Monsieur le Maire expose le Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Brèche et ses affluents prévu par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche, ayant déposé le 08 mars 2019 une demande d'autorisation environnementale et de déclaration générale au titre des articles L.211-7 et L.214-3 du code de l'environnement.

Après lecture de ce qui est prévu sur la commune, le Conseil Municipal donne un avis défavorable et estime que le montant des aménagements est excessivement cher voire exorbitant et se pose la question de la réelle utilité de ces travaux.

➤ Adoption mutuelle labellisée : délibération 2020-22

Le Conseil Municipal

Sur rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré le Conseil décide à l'unanimité :

- De retenir la procédure dite de labellisation,
- De participer à compter du **1^{er} janvier 2020**, à la garantie risque santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents.

➤ Constitution de la Commission Communale des Impôts directs : délibération 2020-23

Vu la difficulté de retenir 24 personnes dans une petite commune, le Conseil Municipal propose le nom de 12 personnes obligatoires, dont proposés à l'unanimité par le Conseil Municipal :

- Commissaires titulaires : Mesdames Fabienne CHANTRELLE, Christiane MATHYS et Messieurs Philippe REZONZA, Christiane SCHNEIDER, Laurent FALLOT, Thierry RICHARD.
- Commissaires suppléants : Madame Emeline PETIT et Messieurs Jean-Paul CAYROL, Michel BREGEARD, Mickaël MATHYS, Jean-Philippe BRAINE, Thierry VANBESLAERE.

Monsieur le Maire est membre de droit de la commission en tant que Président.

➤ Questions diverses :

Les pics à pigeons mis en place l'école de St-Rimault sont inefficaces : des filets seront installés.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2020

Le dix-sept septembre deux mil vingt à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle de la mairie, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : Fabienne CHANTRELLE, Emeline PETIT, Nadine DORTU, Clélia CANO, Isabelle FLAMAND, Sonia LEPILLET, Christian SCHNEIDER, Philippe REZONJA, Michel BREGEARD, Valéry JOSSELINE, Thierry RICHARD, Jean-Luc WINDERICKX, Mickaël MATHYS. **Absents excusés** : Jérémie GOBLAS **Secrétaire de séance** : Nadine DORTU

M.le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : la cession de terrain de M.GAMBIER à la commune. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

➤ Constitution de la Commission Communale des Impôts directs. (2020-26 annule et remplace 2020-23)

L'article L 1650 du Code Général des Impôts (C.G.I.) prévoit que dans chaque commune il est institué une Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) composée du Maire ou de l'adjoint délégué, et pour les communes de moins de 2 000 habitants, de six commissaires titulaires et six commissaires suppléants.

Ces six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal propose, à l'unanimité, pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs en qualité de commissaires

CHANTRELLE Fabienne	BREGEARD Michel	DELARGILLIERE Cyprien	HERICHARD Katia
REZONJA Philippe	MATHYS Mickaël	COMPAGNIE Patrick	SARAZIN Isabelle
SCHNEIDER Christian	BRAINE Jean-Philippe	BEEUWSAERT Romuald	HANQUEZ Philippe
RICHARD Thierry	WINDERICKX Jean-Luc	DOLLEZ Bruno	CHARTIER Anne
PETIT Emeline	FLAMAND Isabelle	LEPILLET Sonia	VATTEMENT Stéphanie
CAYROL Jean-Paul	GOURLAIN Charles-Marie	DAVESNE Christine	MATHYS Christiane

Cette commission a pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitations recensés par l'administration fiscale.

Monsieur le Maire est membre de droit de la commission en tant que Président.

➤ **Echange de parcelles multilatéral entre la commune, M. DOLLEZ Bruno et Mme LHERMITTE Marianne.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal un échange de parcelles multilatéral entre la commune, Monsieur DOLLEZ Bruno et Madame LHERMITTE Marianne. Les parcelles seraient échangées en l'état, sans soulte, et sans frais de notaires relatifs à l'acte pour la commune.

Le Conseil Municipal, Accepte l'échange, avec 13 voix pour et 1 voix contre.

➤ **Syndicat d'Electricité de l'Oise (SE 60) : Rapport d'activité 2019 (2020-27) :**

Le Maire informe que le syndicat d'Electricité de l'Oise (SE 60) a adressé son rapport d'activités 2019.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du représentant de la commune au Syndicat,

Prend acte du rapport d'activités 2019 du SE 60.

➤ **Cession GAMBIER (2020-28)**

Vu la demande de Maître Jean-Pascal MARC, notaire à Capestang (34), proposant un projet d'un acte de cession par les conjoints GAMBIER pour une parcelle de terre en bordure de voie publique sur la commune d'Essuiles figurant au cadastre sous les références suivantes : B 760 Lieudit Le Plant de 05a95ca.

Cette parcelle figure au nom du défunt M.GAMBIER Maurice et provient de la voirie réalisée à l'occasion d'un lotissement créée par lui au cours de l'année 1975.

Maître MARC propose à la commune la cession de cette parcelle pour l'Euro symbolique.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de tout document relatif à cet échange.

➤ **Informations diverses**

- Vitesse rue d'en Bas : de nombreuses plaintes arrivent à M. le Maire, conscient du danger. Le conseil municipal va réfléchir sur le sujet.
- Réfection peinture du Château d'eau : le devis de l'artiste ayant fait les peintures il y a une trentaine d'années semble élevé, le conseil municipal estime ne pas être une dépense nécessaire à imposer au Syndicat des Sources pour le moment.
- Nettoyage vitres mairie et salle des fêtes : pour des questions de sécurité de l'agent technique, des devis sont en cours auprès d'entreprises spécialisées pour en chiffrer le coût.
- Affaire Van Thuyver : l'enquête en cours auprès du Tribunal Judiciaire de Beauvais concernant les bâtiments du coin Route Nationale et rue de la Chaussée à St-Rimault n'a pas abouti, pour la raison que l'enquête n'a pas permis de retrouver l'auteur, pourtant identifié, des faits révélés ou dénoncés dans la procédure. En conséquence il n'est pas possible d'engager de poursuites pénales.

➤ **Questions diverses**

- Des microcoupures EDF à Essuiles et Hatton sont récurrentes, notamment à la salle des fêtes entraînant l'arrêt des frigos. Enedis intervenant actuellement, la situation devrait s'améliorer et un système sera installé salle des fêtes.
- Déchets : les sacs d'herbes sont sortis trop tôt et que les poubelles sont, elles, rentrées trop tard. Une info sera transmise aux administrés.
- Cuisine salle des fêtes : un nettoyage en profondeur de la cuisine va être programmé. Un extracteur extérieur sera posé.
- Frelons asiatiques : les pompiers du SDIS n'interviendront sur les nids de frelons asiatiques uniquement s'il y a un risque sur le domaine public (proximité école, église...). Il faudra faire appel à une entreprise privée.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures.

Regroupement scolaire Essuiles, St-Rimault, Rémérangles, Le Fay St-Quentin



Ecole d'Essuiles



Ecole St-Rimault

Manifestations diverses:

Les maternelles ont eu en septembre un spectacle de M.Darny intitulé « Que d'émotions pour Simon », qui a permis de travailler les émotions joie, colère, tristesse et peur, de faire des mimes et des jeux de rôles.

Les CE1/CE2 de Rémérangles ont fêté Halloween, déguisements et jeux coopératifs.

Un projet de classe eau est prévu pour les classes d'Essuiles et Rémérangles. Objectif : faire prendre conscience aux enfants que l'eau est une ressource indispensable à la vie et qu'il faut la préserver.

Photo de classe prévue le 21 janvier 2021.

Kermesse prévue le 29 mai 2021.

Effectif = 107 élèves répartis comme suit :

Essuiles: 12 CP et 8 CE1 = 20 élèves avec M. MARGARON.

St Rimault: 14 CM1 et 13 CM2 = 27 élèves avec Mme SCHAKENRAAD.

Le Fay St-Quentin: Maternelle

Classe Mme VAN COILLIE et Mme SYS = 23 élèves.
(3 TPS, 10 PS et 10 MS)

Classe Mme CADAS-DELAHOUCHE et Mme DA SILVA PICARD = 20 élèves. (6 MS et 14 GS)

Rémérangles : 8 CE1 et 9 CE2 = 17 élèves avec Mme PESTEL.

Représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Essuiles : Titulaire : M. CAYROL
Suppléante : Mme DUPONT

St-Rimault : Titulaire : Mme VATTEMENT
Suppléante : Mme LEPILLET

Le Fay St-Quentin :
Titulaires : Mmes MULOT et TANTOST
Suppléantes : Mmes ROUET-LEDUC et GAGNARDRE

Rémérangles : Titulaire : Mme HAM
Suppléante : Mme NEBOUT



Etat-Civil 2020

Naissances:

CHRÉTIEN Maxence,
né le 07 mai 2020

SIMON Charlotte,
née le 15 septembre 2020



Mariage:

CARLIER et BOUTLEUX
Pierre Amandine
le 29 août 2020

DERAS et CEROU
Mickaël Fanny
le 26 septembre 2020



Décès:

DAUSE Charlette,
le 21 décembre 2019

BAZIN Joël,
le 17 février 2020

PELLETIER Jean-Michel,
le 16 avril 2020

BUREAU Patrick,
le 10 novembre 2020



Réservation Salle des Fêtes

Réservation en Mairie

Responsable: Christian SCHNEIDER

	1 journée	Week-end	Vin d'honneur
Habitants Commune	150 €	200 €	60 €
Extérieurs	280 €	350 €	80 €

Ouverture des réservations :

- 8 mois à l'avance pour les habitants de la commune
- 6 mois à l'avance pour les extérieurs.

(Week-end: du vendredi 19h au lundi 19h)

Divagation des chiens

Propriétaires de chiens et pour le bien-être de tous les habitants, merci de bien respecter la réglementation en vigueur.

Arrêté communal du 12 novembre 2019.



Recensement citoyen

Le jeune doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de son anniversaire.

Il doit se rendre dans sa mairie avec les documents suivants :

Carte nationale d'identité Ou passeport valide et Livret de famille.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

JDC

OBJECTIF CITOYEN

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

EN SAVOIR PLUS

www.defense.gouv.fr/jdc

SGA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Le jeune Français de 16 ans, s'il ne se fait pas recenser :

- ne sera pas convoqué à la [JDC](#) et ne pourra pas y participer,
- ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans,
- ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Où me rendre en déchetterie ?

Déchetterie de Bulles (Chemin de Dupille) -  06.30.26.39.14

JOURS	Du 01/11 au 29/02	Du 01/03 au 31/10
Lundi	14h à 17h	14h à 18h
Mercredi	14h à 17h	14h à 18h
Samedi	9h à 12h et 14h à 17h	9h à 12h et 14h à 18h

Déchets ménagers et déchets verts: les règles de la collecte

- ✚ J'utilise uniquement un bac du Plateau Picard.
- ✚ J'y dépose mes déchets dans des sacs fermés.
- ✚ Je sors mon bac la veille au soir de la collecte et je le rentre le lendemain.

Pour notre commune: **Mardi soir pour les déchets ménagers.**
Dimanche soir pour les déchets verts.

Trop de poubelles ou sacs restent plusieurs jours sur les trottoirs,
merci de respecter nos rues.

Déchets verts: la collecte se fait d'avril à octobre (pas de collecte en août).
Les sacs sont à retirer au secrétariat de mairie (aux horaires d'ouvertures) à partir d'avril.

Pour plus de renseignements: www.plateaupicard.fr

Un peu de civisme



Merci de penser
au voisinage

Rappel : Arrêté préfectoral en date du 15 novembre 1999
« bruit de voisinage »

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Réunion de la Communauté de Communes du Plateau Picard

Pour élaborer et réaliser le projet de territoire, les communes choisissent de transférer à leur communauté un certain nombre de leurs compétences que cette dernière exerce alors en leurs lieu et place. A ce jour, la CCPP regroupe 52 communes.



Vos délégués communaux se réunissent régulièrement. Cette année, le 27 février 2020, une réunion s'est tenue à la salle des fêtes d'Essuiles, avant les conditions de confinement dû à la crise sanitaire.

Les contres-rendus des conseils communautaires sont à votre disposition pour consultation, sur simple demande, auprès du secrétariat de Mairie ou directement sur le site de la CCPP.



Commémorations des 8 mai 1945 et 11 novembre 1918

C'est en tout petit comité que se sont déroulées les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918, suite aux conditions sanitaires strictes liées à la pandémie.

L'organisation d'un tel événement représente l'occasion pour la commune de rappeler son attachement aux valeurs républicaines. Ces cérémonies nationales commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants, et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres.

C'est pourquoi la commune a souhaité maintenir symboliquement le dépôt de gerbe, comme chaque année.



Association Gym d'Entretien



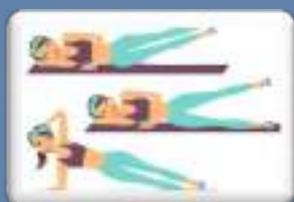
Horaires des cours:

Mardi 19h30 à 20h30

Jeudi 19h30 à 20h30 fitness
Suivi de 20h30 à 21h30
Renforcement musculaire

Vendredi 9h30 à 10h30

À la salle des fêtes d'Essuiles
Avec Christophe



C'est non sans difficulté que nous avons repris les cours de gym du 8 septembre au 13 octobre mais qui n'ont malheureusement pas duré longtemps...Le bien-être par le sport, la respiration, la relaxation, vous l'avez pratiqué, vous en rêviez encore de tous les bienfaits de la gymnastique oui, mais le virus est passé par là, les conditions sanitaires se sont durcies et nous ne sommes plus actuellement autorisés à reprendre les cours.

C'est avec un grand espoir que nous espérons une reprise fin janvier. L'essentiel reste que chacun d'entre nous échappions à cette pandémie et que vous vous portiez bien. Alors bonnes fêtes à tous, dans le respect des gestes barrière.

Prenez soin de vous.

Christiane, Joëlle et Catherine

Pour tout renseignement :

Port : 06 50 84 06 56 ou 06 83 34 48 98

Mail : erevan60@orange.fr ou catherine6071@hotmail.fr

L'Animation Communale

Les divertissements de l'année 2020 ont été toutes annulées à cause de la pandémie mondiale de Covid-19.



Malgré le contexte, l'animation communale souhaite fêter Noël: des bons cadeaux seront distribués aux enfants de la commune (de 0 à 11 ans).

L'équipe de l'animation communale est composée de M. et Mme SCHNEIDER et de Mme BUREAU Gisèle. Toute personne désirant renforcer notre équipe est la bienvenue ou tout autre personne qui serait intéressée pour reprendre le flambeau peut se faire connaître.

**L'animation communale vous présente
ses meilleurs voeux pour l'année 2021.**



2020: unique séance du 19/02/2020, Docteur ?

Reconduit pour 2021, les séances reprendront dès que possible.

La Compagnie des Sapeurs-Pompiers d'Essuiles St-Rimault vous présente ses meilleurs voeux pour 2021.



La Compagnie est constituée de 8 sapeurs pompiers dont 1 officier, 5 sous-officiers et de 2 sapeurs-pompiers, amicale présidée par l'adjudant-chef AUTISSIER Jean-Luc. En 2020, nous avons effectué 31 sorties: malaises, chutes à domicile, destructions d'insectes, accident de la circulation, chute d'arbre sur la voie publique.

Le 10 novembre 2020, le sergent honoraire BUREAU Patrick est décédé; il a été au service du Centre de Première Intervention d'Essuiles pendant 27 ans. Nous renouvelons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Notre Sainte Barbe est prévue le **samedi 30 janvier 2021**, si l'autorisation nous est donnée. Une messe à l'Eglise d'Essuiles sera célébrée, suivi d'un vin d'honneur à la salle polyvalente.

(Sous réserve que les conditions sanitaires liées au Covid-19 nous le permettent)

RAPPEL Frelons asiatiques

- Ne pas approcher ni détruire soi-même le nid.
- Appeler la Mairie ou prévenir vos pompiers (voir contact ci-dessous) qui viendront confirmer qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques.
- **La destruction du nid se fera désormais UNIQUEMENT par une entreprise extérieure, les pompiers n'ayant plus la compétence.**



Intervention sur un nid de frelons asiatiques dans un conduit de cheminée.

Pompiers de la commune pour la destruction de nid:

SCHNEIDER Christian: 06.04.04.67.54

WINDERICKX Jean-Luc: 06.05.39.97.76

GOSSENT Bruno: 06.35.35.58.02



Cette année, suite à la pandémie, les sapeurs-pompiers d'Essuiles n'ont pas l'autorisation de faire du porte à porte pour vous présenter leurs calendriers.

Ils vous seront donc déposés dans votre boîte aux lettres accompagnés d'un courrier vous précisant les modalités de dépôt pour les dons éventuels.

D'avance nous vous en remercions et nous vous souhaitons nos meilleurs voeux pour l'année 2021.

Société de Chasse d'Essuiles St-Rimault

L'année 2020 se termine

Une année bien compliquée, moralement, physiquement avec cette guerre sanitaire dû au Covid 19. La Santé c'est ce que l'on souhaite à tous !

Nous souhaitons de bonnes vacances à tous et surtout de bonnes fêtes de fin d'année.



Le Président,
Bruno GOSSANT



Toute l'équipe de la société de chasse communale vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 et qu'elle soit vraiment meilleure !

Numéros utiles

N° D'URGENCE ET N° UTILES	
15	SAMU
17	Police/gendarmerie
18	Pompiers
112	N° d'appel d'urgence européen
114	N° d'urgence personnes sourdes et malentendantes (fax ou sms)
115	Samu social/secours aux sans abris
119	Enfance maltraitée
3624	SOS Médecins
3919	Violences conjugales
116 000	SOS enfants disparus
EDF :	09 69 32 15 25 (appel non gratuit)
VEOLIA EAU :	09 69 32 35 29 (appel non gratuit)
3646	CPAM
3339	Aide Service Public
3689	Pôle Emploi
Centres anti poisons	
Rennes	02 99 59 22 22
Angers	02 41 48 21 21
Paris	01 40 05 48 48
0892 683 208	Chèque volé ou perdu
0892 705 705	opposition carte bancaire
0 800 47 33 33	Urgence sécurité gaz

Composez le

Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche

32 37*

ACCESSIBLE 24H/24H

www.3237.fr

RésorGardes 3237

Consultation en ligne : www.3237.fr

Paroisse St-Vincent de Paul du Pays de Chaussée

Noël est un bien joli nom ! Il me fait penser à la crèche, au sapin tout décoré ! Il me fait penser à nos rencontres en famille. Il est précieux ce temps au cœur de l'hiver.

Nous portons dans nos cœurs cette magie de la nuit de Noël, un enfant dans la crèche entouré de ses parents, Marie et Joseph.

Père Bruno Bonini et moi-même nous vous souhaitons à tous et à chacun, aux enfants, aux familles et à nos aînés un très joyeux Noël, nous bénissons vos maisons, vos familles et vos projets, vos travaux. Que les difficultés et soucis de ce temps soient solutionnés au plus vite.

Père Jean-Frédéric Plateaux



Eglise d'Essuiles

Presbytère

Paroisse du Pays-de-Chaussée (Saint Vincent-de-Paul)
20 rue de Beauvais - 60130 600 Saint-Just-en-Chaussée
Tél : 03-44-78-51-12
Courriel : secretariat.paroissesaintjustenchaussee@oise-catholique.fr

Permanences

Mardi : 10h - 11h Samedi : 10h - 11h30

Père Jean-Frédéric Plateaux

Administrateur : Tél : 06-74-46-66-51
jeanfrederic.plateaux@oise-catholique.fr



Père Bruno Bonini

Vicaire : Tél : 06-82-45-00-94
Brunobonini60@gmail.com

Adoration

Saint-Just-en-Chaussée

Mardi 09h00 Église
Mercredi 09h00 Sacristie



Feuille paroissiale

Toutes les semaines par internet

Inscrivez -vous !

secretariat.paroissesaintjustenchaussee@oise-catholique.fr

Communiqué de notre Evêque :

<https://oise.catholique.fr/eveque-et-ses-collaborateurs/notre-eveque-et-ses-conseillers/communique-de-mgr-jacques-benoit-gonnin-dans-l2019esperance-de-celui-qui-vient-le-prince-de-la-paix>

Donner à ma paroisse en ligne:

<https://jedonnealeglise.fr/54482f14-a092-45ea-9f7d-303cee5d2976>

Messes en ligne
Facebook



<https://www.facebook.com/ParoisseCoeurChristClermont60/>
<https://www.facebook.com/ParoisseSaintVincentPaul60/>

YouTube

<https://www.youtube.com/c/PèreJeanFrédéricPlateaux>

L'ADIL de l'Oise, une bonne adresse pour s'informer sur le logement

L'ADIL est l'Association Départementale d'Information sur le Logement. Ses adhérents sont le Conseil Départemental de l'Oise, le Ministère du logement, la CAF, la MSA, Action Logement, le Conseil Régional, certains bailleurs sociaux, les principales fédérations du bâtiment et de l'immobilier, certains établissements prêteurs, les associations de consommateurs et d'usagers, certaines communes et intercommunalités....

C'est la contribution des adhérents de l'ADIL qui lui permet de mener sa mission d'information et de délivrer chaque année environ 10000 consultations neutres, objectives et gratuites relatives au logement et à l'énergie.

Ces consultations portent sur :

- Les relations propriétaire-locataire
- L'accession à la propriété, avec la possibilité de réalisation de simulations financières
- Le droit de la copropriété
- Le droit de la construction : garanties et assurances
- Le droit de la famille en lien avec le logement
- La prévention des impayés et des expulsions
- La fiscalité immobilière avec possibilité de simulations d'imposition des revenus locatifs (revenus fonciers, conventionnement...)
- L'amélioration de l'habitat
- La recherche d'un logement et les dispositifs d'aide à l'accès au logement
- Le conseil info énergie (choix des travaux, normes à respecter, aides financières et fiscales, éco-gestes...)

Un conseil opérationnel : l'ADIL n'effectue pas de démarche à la place de ses consultants mais elle les oriente vers les professionnels ou les services compétents. Elle propose sur son site internet des courriers type et peut rédiger au cas par cas des brouillons de courrier qui sont la traduction écrite du conseil délivré verbalement.

L'ADIL est également engagée dans la lutte contre l'habitat indigne via le numéro de téléphone unique : 0 806 706 806

L'ADIL tient des permanences info logement et info énergie dans tout le département de l'Oise : www.adil60.org



COVID-19 INFORMATION

VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

17

Police/gendarmerie

En cas d'urgence, composez le 17 pour contacter la police ou la gendarmerie. Si vous ne pouvez pas appeler, **envoyez un sms au 114**, un numéro gratuit qui vous mettra en contact avec les services de secours.

3919

Aide anonyme

Composez le 3919 pour recevoir de l'aide anonyme et gratuitement.

115

Hébergement d'urgence

Composez le 115 pour obtenir un hébergement d'urgence.

119

Enfance en danger

Composez le 119 si vous êtes témoin (même auditif) de violences commises sur un enfant. Ce numéro est également joignable pour des enfants et adolescents en situation de risque pour eux-même ou un autre enfant.

Plateforme de signalement en ligne



Pour orienter les victimes vers le dépôt de plainte et faciliter une prise en charge sociale et/ou psychologique, retrouvez la plateforme de signalement en ligne sur le site :

service-public.fr/cmi

Associations locales



Afin d'apporter une réponse adaptée aux victimes de violences pendant cette période de confinement, retrouvez une **liste des associations et des contacts** à votre disposition sur le site :

oise.gouv.fr/actualites/contacts

Travaux 2020

Travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable par le Syndicat des Sources d'Essuiles entre la station de pompage à Essuiles et le réservoir de St-Rimault.



Sur l'ensemble de la commune un changement des lanternes pour des lampes à LED permettra de réaliser des économies.



Restauration du calvaire de Coiseaux suite à l'accident de 2018 enfin terminé.



Réparation du calvaire de la Ferme de la Tour suite à l'accident de début 2020.



Déploiement de la fibre.



La fibre Orange a été installée cet automne. Le raccordement à la fibre est donc possible **SUR TOUTE LA COMMUNE**.
Si malgré tout vous rencontrez des difficultés d'éligibilité, merci de le signaler au secrétariat de mairie.

À table !

Mousseline de saumon et tuiles de sésames



Ingrédients (4 personnes)

200g saumon fumé
80g œufs de saumon
500g mascarpone
20cl crème liquide
2 cuil.à soupe huile d'olive
1 bouquet basilic
1/2 citron
30g maïzena
1 blanc d'œuf
30g beurre fondu
1 cuil.à soupe graine de sésame
Sel / Poivre

Étapes:

*Préchauffer le four th.6

*Mélanger la maïzena, le blanc d'œuf, le beurre, le sel, le poivre. Etalez des cuillérées de pâte espacées sur la plaque du four recouverte de papier sulfurisé. Parsemez les de grains de sésames. Enfournez 5 min et laissez refroidir.

*Mixer le saumon avec le jus $\frac{1}{2}$ citron. Fouettez la crème très froide en Chantilly, incorporez-la au saumon. Réserver au frais.

Mixez le mascarpone avec le basilic et l'huile. Salez, poivrez.

*Garnissez les verrines de mousse au saumon, d'œufs de saumon, et de mascarpone. Terminez par une couche de mousse de saumon. Couvrez d'un film étirable. Réservez 2h au frais.

*Servez les verrines décorées d'œufs de saumon, de basilic ciselé et d'une tuile au sésame.

Médillons de veau aux morilles et fèves tonka



Ingrédients (4 personnes)

6 Médillons de veau
80g Morilles déshydratées
3 échalotes
30cl crème fraîche
50g beurre
15cl vin blanc
1 fève tonka
Sel / Poivre

Étapes:

*Mettez les morilles dans un bol d'eau tiède pour les réhydrater.

*Salez, poivrez les médaillons de veau et parsemez-les de 2-3 pincées de fèves tonka rapée.

*Pelez et hachez finement les échalotes.

*Dans une sauteuse, faites revenir les morilles égouttées et les échalotes avec 15g de beurre.

*Versez le vin blanc et laissez réduire de moitié. Ajoutez la crème et laissez cuire 7 min.

*Faites dorer les médaillons de veau 1 min par face dans une poêle anti-adhésive avec le reste de beurre.

*Ajoutez les morilles et leur sauce. Mélangez et laissez cuire 5 min.

*Servir aussitôt.



Marquise au chocolat et à la clémentine



Ingrédients (4 personnes)

400g chocolat noir amer
200g beurre
5 oeufs
60g sucre glace
10cl jus de clémentine frais
1 pincée de sel
Physalis (pour la déco)

Étapes:

*Cassez le chocolat en morceaux et laissez fondre doucement avec 50g de beurre dans une terrine au bain-marie. Lissez, ajoutez le sucre glace et le jus de clémentine.

*Séparez les jaunes des blancs d'œufs. Mettez les jaunes un par un dans le chocolat fondu. Mélangez bien, ajoutez le reste de beurre ramolli. Montez les blancs en neige ferme avec une pincée de sel et incorporez-les avec la préparation au chocolat.

*Tapissez un moule à manqué d'un film étirable. Versez la préparation, égalisez la surface. Mettez au congélateur 6h minimum.

*Un quart d'heure avant de servir, sortez le moule du congélateur, trempez le fond rapidement dans de l'eau chaude, retournez sur un plat et démoulez en tirant doucement sur le film étirable.

*Décorez de physalis et servez aussitôt.



Rudolf le petit renne au nez rouge

**Vous connaissez sans doute Fonceur, Danseur, Tonnerre,
Vitesse, Comète et Cupidon, Eclair et Finesse.
Mais connaissez-vous le renne le plus célèbre de tous?**

Autrefois, il existait un petit renne que l'on nommait Rudolf, ce n'était pas un renne comme les autres, car celui-ci avait un jolie nez rouge. Mais ce petit renne était bien triste, car un jour il se retrouva orphelin. Peiné de son sort, le petit renne au nez rouge se réfugia un jour dans la forêt, il voulait se retrouver seul, car ces amis n'arrêtaient pas de se moquer de lui.

Un soir, alors que Rudolf tremblait de froid, un ange se présenta à lui et lui demanda pourquoi il était seul dans une si grande forêt et pourquoi il pleurait toutes les nuits. Hésitant au début, Rudolf finit par tout raconter à l'ange et il se rendit compte que ça lui faisait du bien. L'ange l'écouta sans jamais l'interrompre. Quand Rudolf eut fini de parler, l'ange lui dit qu'il pouvait l'aider et qu'il connaissait un homme bon qui saurait comment faire pour que le petit renne surmonte sa peine. Le petit renne au nez rouge se dit qu'il n'avait plus rien à faire ici et décida donc de suivre l'ange.

Ils arrivèrent tous deux dans un petit village, il planait dans l'air une odeur de pain d'épices et de chocolat. Une personne pas haute comme trois pommes les salua et Rudolf sourit pour la première fois depuis bien longtemps. Ils arrivèrent devant une maison qui était décorée avec milles illuminations et un énorme sapin était posté à côté de cette maison. L'ange tapa trois fois à la porte et celle-ci s'ouvrit.

Rudolf fut ébloui par la lumière qui se trouvait à l'intérieur, ils avancèrent et le petit renne vit un drôle de personnage, tout de rouge vêtu, les joues roses et rebondies, une barbe blanche bien fournie et un énorme ventre, c'était le Père Noël. L'ange lui raconta l'histoire de Rudolf et le Père Noël touché par celle-ci décida de prendre le petit renne sous son aile.

Il commença par lui donner quelque chose à manger, car Rudolf mourait de faim, puis il lui présenta d'autres rennes et le Père Noël dit à Rudolf : « Nous serons à présent ta nouvelle famille Rudolf ». Le petit renne était tellement heureux que son nez se mit à briller de la plus belle des lumières et le Père Noël lui demanda donc, s'il acceptait de faire partie de l'attelage du Père Noël, car son nez pourrait l'éclairer dans la nuit. Rudolf accepta et devint le renne du Père Noël.

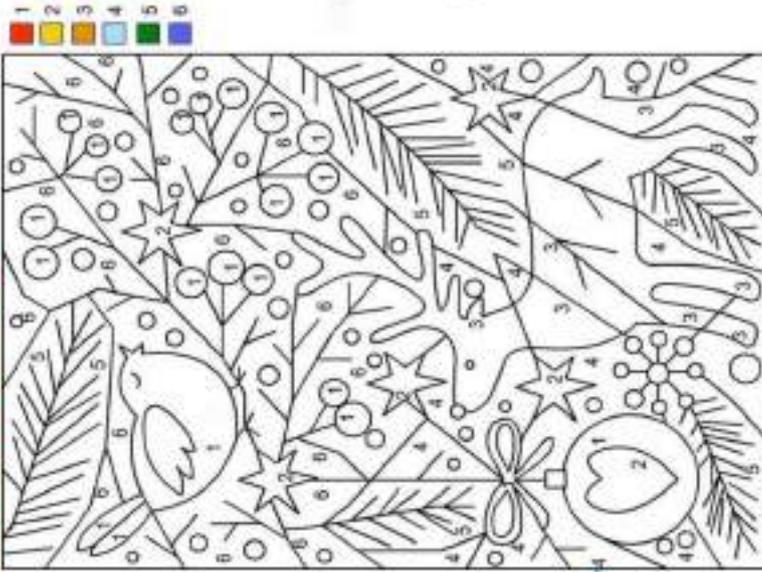
Depuis chaque soir à Noël, si on fait bien attention on peut voir dans le ciel une lumière scintiller.



En attendant Noël...



COLORIAGE DE NOËL



DEVINETTE

Que se dit un sapin de Noël qui arrive en retard le soir du réveillon ?

(pour les mots en lettres minuscules)

REBUS DE NOËL



MOTS CROISÉS DE NOËL



LABYRINTHE



CHARGE DE NOËL

- Mon premier est le contraire de froid.
- Mon deuxième se trouve en haut d'une chemise ou d'un manteau.
- Mon troisième vient en premier dans l'alphabet.
- Mon tout s'offre souvent à Noël.

(y compris espaces)



COLLECTE des SAPINS DE NOEL

en porte-à-porte

Dans votre commune

Mardi 5 janvier 2021

**Uniquement les
sapins naturels
sans décorations ni
éléments artificiels.**

Pensez à me
recycler !

**Déposez votre sapin dans
la rue la veille au soir !**

Renseignements

www.plateaupicard.fr

environnement@cc-plateaupicard.fr

03 69 12 50 70



Communauté de Communes

DECAUX & FILS

CARBURANT - GRANULÉS BOIS - PALETTES - AD BLUE

FIOL **FIOL** **ESSO** **Fluor** **GASOIL**

GNR B ZERO **AD BLUE** **air 1**

NOUVEAU SITE
www.decaux-et-fils.fr

Granulés Bois
Sacs & Vrac

Tél. : 03 44 19 21 90 - Fax : 03 44 19 21 99
E-mail : palette.decaux@wanadoo.fr - Site : www.decaux-et-fils.fr
Rue du Bois Prévost - Z.I. Sud - 60130 St-Just-en-Chaussée
S.A.R.L. au capital de 500 000 € - 0827 309 846 320 00018 - APE 1824 Z - N° TVA Intracommunautaire FR 83 399 846 320

Fenêtres Volets Stores Portes Portails

Notre seul objectif : vous satisfaire !




- Fenêtres
- Volets
- Stores
- Portes
- Portails

Tél.: 03 44 19 21 21

Zone Industrielle Sud - Rue du Bois Prévost 60130 Saint-Just-en-Chaussée
www.fenetres-sbp.fr

CITEOS

Équipements urbains Éclairage Voirie Réseaux Divers

Borne de recharge, Vidéo Protection, Contrôle d'accès, Panneaux photovoltaïques

Public et privé, Illuminations festives, Signalisation lumineuse tricolore, Mise en valeur de patrimoine

Lotissement, VRD, Electrification Rurale, Réseaux d'énergie aériens et souterrains haute et basse tension



Z.A. Rue Sarraill - BP 229 - 60132 Saint Just En Chaussée Cedex • Les Marches de l'Oise - 100, rue Louis Blanc - 60160 Montataire
Tel : 03 44 78 51 18 - citeos.st-just-en-chaussee@citeos.com - citeos.creil@citeos.com

SARL Emmanuel

CRAPOULET

TERRASSEMENT - DEMOLITION
TRANSPORT - LOCATION ENGIN TP -
TRAVAUX FORESTIERS

Mr. Emmanuel CRAPOULET
Gérant - 06.12.55.52.53

32 rue de Berlure
60220 CAMPEAUX

Tel : 03.44.04.86.85 / Fax : 03.44.04.86.30
emmanuel.crapoulet@wanadoo.fr

Alarmes - Video
Automatisme de Portail




Electricité générale
Chauffage électrique...

Sarl LABELEC 60
Tél. 03 44 07 96 18
BRESLES

AUTO ECOLE FRANÇAISE DE CONDUITE 2



- Permis B
- Permis BEA
- Permis accéléré
- Formation AAC

5, RUE CORREUS
60000 BEAUVAIS

Tél. : 03 44 48 64 81 Mail : aefc2bvs@sfr.fr
AGRÉMENT E 12006049780 Site : www.auto-ecole-beauvais.fr



Notre Déesse : Service et qualité

Viande Extra

Boucherie - Charcuterie
François DOUCHET

94 Rue des Acacias 60480 NOYERS ST MARTIN
03 44 80 70 56

CAFÉ WATTELLIER

ST RIMAULT

BAR - TABAC - ÉPICERIE - JEUX
GAZ - TIMBRES POSTAUX

OUVERT TOUS LES JOURS
SAUF LE LUNDI

03 44 80 42 00



Bonnes fêtes
de fin d'année !